

L'enseignement des guerres modernes dans le secondaire : renouvellements historiographiques et enjeux didactiques et pédagogiques

Paul Vo-Ha

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne / IHMC

paul.vo-ha@univ-paris1.fr

7 juin 2023, IEP Paris



En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, caractérisez les différentes formes de la guerre.

Document 1



Sujet du bac 2022,
Histoire,
Géographie,
Géopolitique et
Sciences politiques,
suivi de propos
tenus en 2011 dans
la revue Foreign
Policy par le
commandant des
forces spéciales
américaines
Stanley McChrystal
(2003-2008) à
propos d'Al Quaida
en Irak

Source : estampe de Johann Lorenz Rugendas (1775-1826) : la grande bataille d'Austerlitz, début du XIX^e siècle.

- Omniprésence de la guerre
- 1494-1559, guerres d'Italie
- 1562-1598, guerres de Religion
- 1614, prises d'armes nobiliaires
- 1620-1629, guerres de Rohan

- 1635-1648 : guerre de Trente Ans / jusqu'en 1659 contre l'Espagne (depuis 1618 dans le Saint-Empire Romain Germanique) / Fronde 1648-1652
- 1667-68 : guerre de Dévolution
- 1672-1678 : guerre de Hollande
- 1683-1684 : guerre des Réunions
- 1688-1697 : guerre de la Ligue d'Augsbourg/ de Neuf Ans
- 1701-1713 : guerre de Succession d'Espagne
- 1733-1738 : guerre de Succession de Pologne
- 1740-1748 : guerre de Succession d'Autriche
- 1754 (56)-1763 : guerre de Sept Ans
- 1775-1783 : guerre d'Indépendance Américaine

- 1792-1802, guerres de la Révolution
- 1803-1815 : guerres « napoléoniennes »

- Quelle place ces guerres occupent-elles dans les renouvellements historiographiques et dans l'enseignement supérieur?
- Quelle place ces guerres occupent-elles dans les programmes scolaires du secondaire (principalement au lycée) ?
- Comment les enseigner aujourd'hui, pour intégrer les derniers apports de la recherche?

Les guerres modernes dans le secondaire : la fin d'une longue éclipse

Thème 3

Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles

- Le monde au temps de Charles Quint et Soliman le Magnifique.
- Humanisme, réformes et conflits religieux.
- Du Prince de la Renaissance au roi absolu. (François Ier, Henri IV, Louis XIV)

Aux XV^e et XVI^e siècles s'accomplit une première mondialisation : on réfléchira à l'expansion européenne dans le cadre des grandes découvertes et aux recompositions de l'espace méditerranéen, en tenant compte du rôle que jouent Ottomans et Ibériques dans ces deux processus historiques. Les bouleversements scientifiques, techniques, culturels et religieux que connaît l'Europe de la Renaissance invitent à réinterroger les relations entre pouvoirs politiques et religion.

À travers l'exemple français, on approfondit l'étude de l'évolution de la figure royale du XVI^e au XVII^e siècles, déjà abordée au cycle 3.

Extrait du programme d'histoire (tronc commun) de Seconde (BO spécial n°1 du 22 janvier 2019)

- **Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Angleterre (11-12 heures)**

Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ;– l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ;– le pouvoir monarchique et les conflits religieux ;– le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ;– la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">▪ 1539 – L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française.▪ Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant.▪ Versailles, le « roi-soleil » et la société de cour.▪ L'Édit de Nantes et sa révocation.

- **Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (11-13 heures)**

Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;– la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ;– les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes– l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ;– la diffusion de ces principes en Europe ;– la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ;– de la nation en armes à la Grande Armée.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">▪ Madame Roland, une femme en révolution.▪ Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI.▪ 1804 – Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.

Thème 2 – Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution (26-28 heures)

L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix.

- Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.
- Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

Introduction : Formes de conflits et tentatives de paix dans le monde actuel.

- Panorama des conflits armés actuels.
- Essai d'une typologie : nature des conflits, acteurs et modes de résolution.

Axe 1

La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux.

Jalons

- La guerre, « continuation de la politique par d'autres moyens » (Clausewitz) : de la guerre de 7 ans aux guerres napoléoniennes.
- Le modèle de Clausewitz à l'épreuve des « guerres irrégulières » : d'Al Qaïda à Daech.

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, caractérisez les différentes formes de la guerre.

Document 1



Sujet du bac 2022,
Histoire,
Géographie,
Géopolitique et
Sciences politiques,
suivi de propos
tenus en 2011 dans
la revue Foreign
Policy par le
commandant des
forces spéciales
américaines
Stanley McChrystal
(2003-2008) à
propos d'Al Quaida
en Irak

Source : estampe de Johann Lorenz Rugendas (1775-1826) : la grande bataille d'Austerlitz, début du XIX^e siècle.

I) L'histoire des guerres modernes dans la recherche et dans l'enseignement supérieur

1) Historiographie

L'anathème des *Annales* : « Approche quantitative d'un projet intellectuel » dans *Annales. Histoire. Sciences sociales*, 2020/ 3-4, p. 583-608

« Pour appréhender de façon fine les évolutions et les infléchissements des centres d'intérêt de la revue, ce n'est peut-être pas tant à ce que publient les *Annales* qu'il convient de s'intéresser qu'à ce qu'elles choisissent de ne pas (ou peu) publier : « L'orientation des *Annales* se laisse peut-être mieux déchiffrer dans ce qu'elle refuse que dans ce qu'elle propose écrit ainsi André Burguière, membre du comité de la revue. L'enquête statistique ici menée valide cette réflexion. Un exemple extrême : un seul article d'histoire militaire dans la revue, relisant la bataille de Waterloo à la lumière de la théorie des jeux. Cette quasi absence atteste un long désintérêt et un stigmatisme tenace, l'histoire militaire étant toujours la vivace héritière de l'« histoire historisante ». En dépit du renouveau des études militaires dans une perspective d'histoire globale et des réflexions sur l'évolution des caractères de la guerre moderne et malgré l'intérêt réel porté par les *Annales* à l'anthropologie de la guerre l'*omerta* des débuts de la revue n'a jamais été levée. »

Histoire sociale des soldats ou des officiers :

André Corvisier, Jean Chagniot, Jean-Paul Bertaud, Jean-Pierre Bois
Bernhard Kroener, Ralf Pröve

Guerre et État:

Jean-Philippe Genet :

L'État « moderne » est une forme d'organisation sociale qui, au nom de sa propre légitimité, garantit sa propre sécurité et celle de ses membres/sujets, disposant à cette fin d'un contrôle de la justice et d'une force militaire spécifique. Sa base matérielle repose sur une fiscalité publique plus ou moins acceptée. Cette fiscalité implique un dialogue avec la société politique, dialogue lui-même activé et conditionné par la guerre.

Charles Tilly, « War Making and State Making as organized Crime »

John Brewer, *Sinews of Power. War, Money and the English State*, 1989 = État fisco-militaire

État fisco-militaire :

- 1) un État qui alloue l'essentiel de ses recettes fiscales au financement de la guerre (entre 60 et 75% au XVIIIe, on est autour de 80 voire 90% en France)
- 2) les nécessités du financement de la guerre donne naissance à une bureaucratie, une administration fiscale chargée de prélevée l'impôt : en ce sens guerre est bien moteur de développement et de croissance de l'appareil d'État

Situation plus complexe en France: taille (impôt direct) = officiers de finance + intendants

affermage des impôts indirects, système fisco-financier

- Le monarque signait avec des financiers privés (des particuliers, appelés partisans, traitants ou fermiers) des contrats (ou baux, partis, traités) par lesquels ceux-ci s'engageaient à avancer au roi la somme prévue, puis à lever eux-mêmes l'impôt auprès des contribuables.

à partir de 1680 : Ferme Générale, régie parapublique, bureaucratie plus qu'administration

Ferme Générale, 28 000 employés vers 1780 : 7000
clercs/scribes/comptables/commis + 21 000 fusiliers

- Joël Cornette, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle.*

Dans l'historiographie britannique et états-unienne

- Révolution militaire,
- Michael Roberts, 1955
- entre 1550 et 1650

apparition arme à feu individuelle (arquebuse, mousquet) , mutations tactiques (contremarche, *drill*, déclin de la cavalerie)

Artillerie et fortifications bastionnées

Hausse massive des effectifs

Charge administrative et financière, et impact social de la guerre et du militaire accru (la guerre devient un monopole des princes et des Etats les plus riches et les plus puissants)

- Débats/critiques autour de cette notion
- Quel facteur prédomine/ déterminisme technologique/ Quelle validité du terme « révolution »/ quelle chronologie/ quelles limites géographiques

- Années 1990 et 2000 : Histoire et anthropologie de la violence + expériences combattantes
- Denis Crouzet/ Stéphane Audoin-Rouzeau
- Brutalisation = ne veut pas dire intensification de la violence de guerre mais transfert d'un habitus de violence acquis sur le front à l'arrière au moment de la démobilisation
- George Mosse, *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars* devient *De la grande guerre au totalitarisme, la brutalisation des sociétés européennes*

- Jean-Louis Fournel « La brutalisation de la guerre. Des guerres d'Italie aux guerres de Religion », *Astérion*, 2/2004, <https://doi.org/10.4000/asterion.100>

2) En finir avec la « guerre totale »

JEAN-YVES GUIOMAR

L'Invention de la guerre totale



les marches du temps (↘)

le félin

XVIII^e → XX^e siècle

LA PREMIÈRE GUERRE TOTALE

L'EUROPE DE NAPOLÉON
ET LA NAISSANCE DE LA GUERRE MODERNE

DAVID A. BELL



LA CHOSE PUBLIQUE
CHAMP VALLON

La polémique historiographique autour du concept de « guerre totale »

1. Du concept de « guerre absolue » au concept de « guerre totale ».

- CLAUSEWITZ Carl von, *De la guerre*, Paris, éditions Payot et Rivages, 2014 [1832].
- JOMINI Antoine-Henri, *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution*, Bruxelles, Petit, 1837-1839, 5 vol.
- Léon DAUDET, *La guerre totale*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale, 1918.
- Erich LUDENDORFF, *Der Totale Krieg*, München, Ludendorff Verlag, 1936.

2. L'historicisation du concept en histoire contemporaine (à partir des années 90').

- Georges L. MOSSE, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Hachette, 1999.
- Stéphane AUDOIN-ROUZEAU et Annette BECKER, *14-18, Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000.

3. Le « glissement » du concept en histoire moderne (début du XXI^e siècle).

- Jean-Yves GUIOMAR, *L'invention de la guerre totale (XVIII^e-XX^e siècle)*, Le Félin, **2004**.
- David A. BELL, *La première guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Champ Vallon, **2010** (publié pour la première fois aux Etats-Unis en 2007).

D'après David Bell : rupture avec les guerres d'Ancien Régime

- Buts de guerre nouveaux : Renversement du gouvernement de l'ennemi,
- Moyens nouveaux : mobilisation « totale » de la société (levée en masse, Corso Terrestre, Landsturm)
- Diabolisation de l'ennemi
- Batailles mobilisant des effectifs sans précédents : 1809 Wagram 300 000 combattants, 1813 Leipzig 500 000 dont 150 000 tués ou blessés
- Refus de la diplomatie
- Dynamique politique de radicalisation
- Pb : confusion entre les mots et les pratiques (Carmagnoles de Barrère ou décrets de la convention : écart/hiatus entre radicalité discursive et pratiques militaires sur le terrain)

- guerre totale : Mobilisation de toutes les ressources financières, humaines, économiques, matérielles, scientifiques, morales, psychologiques d'une société pour remporter la victoire. La mobilisation des civils pour l'effort de guerre implique un effacement du clivage civils/militaires et la prise pour cible de traditionnels non combattants pour briser la mobilisation économique et le moral de l'ennemi. Le sens glisse donc parfois pour désigner une intensification de la violence de guerre.
- Les spécialistes évoquent désormais une dynamique de totalisation pour bien insister sur l'inachevement du processus

La « contre-offensive » historiographique

- **Remise en cause du postulat « idéologique »**

Des guerres nécessairement idéologiques et propagandistes ?

- **Remise en cause du postulat « diplomatique »**

L'évacuation des solutions diplomatiques ?

- **Remise en cause du postulat « militaire »**

La rupture avec les « guerres réglées » de l'époque moderne ?

- **David BELL, Annie CRÉPIN, Hervé DREVILLON, Olivier FORCADE et Bernard GAINOT**, « Autour de la guerre totale », *AHRF*, **2011**, n°366, p. 153-170 [EPI].
- **Bernard GAINOT**, « Les affrontements militaires sous la Révolution et l'Empire : une « guerre totale » ? », *RHMC*, n°59-2, avril-juin **2012**, p. 178-186 [EPI].
- **Hervé DRÉVILLON**, « Guerre 'totale'/guerre limitée : une lecture politique », dans Laurent BOURQUIN et alii (dir.), *La Politique par les armes. Conflits internationaux et politisation (XV^e-XIX^e siècle)*, Rennes, PUR, **2014**, p. 107-125.

- 1) Une mobilisation humaine et économique comparable
- a) les hommes
- Essor de l'obligation militaire dès XVIIe siècle : Systèmes des classes(années 1660) /milice royale (1688)

Doc 1 : Évolutions des effectifs de l'armée française de la guerre de Trente Ans à la Révolution,
d'après Olivier Chaline, *Les armées du Roi. Le grand chantier, XVIIe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 109-112, Hervé Drévilion, *Les rois absolus*, Paris, Belin, 2014, p. 449, Jean-Paul Bertaud, *La Révolution armée*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 93, p. 137, p. 271.

Années	Effectifs
1600-1635	Paix = 10 à 12 000, guerre = 60-70 000
1635-1659	90-120 000
1660	70 000
Guerre de Hollande	200-250 000
1679	130-150 000
Guerre de la Ligue d'Augsbourg	400-450 000 (pour 20 millions d'habitants = 1,75%)
Guerre de Succession d'Espagne	360 000
1715	130 000
Guerre de Succession de Pologne	300 000
Guerre de Succession d'Autriche	340-400 000
Guerre de Sept Ans	280-300 000
1789	180 000
1 ^{er} trimestre 1793	351 000
Juillet 1793	500 000
Apport de la levée en masse (septembre 1793-janvier 1794)	+ 300 000 = 800 000 (dans une France de 28 millions d'habitants = 2,9%)
Août 1794	732 474
Août 1795	484 363
Août 1796	396 016
1797	381 909 (comme à Valmy 5 ans auparavant)
1810	400 000 citoyens français

- **Une massification des armées ?**

EX. guerre de Neuf Ans/ Ligue d'Augsbourg (1688-1697)

= 450.000 soldats pour 18 millions d'habitants.

EX. guerres révolutionnaires en l'an II (1794).

= 750.000 soldats pour 28 millions d'habitants.

- **Une massification du nombre de soldats mobilisés par batailles.**

= Malplaquet (1709) : 190 000 hommes (26 000 à 31 000 tués ou blessés)

= Zorndorf (1758) : 80 000 hommes (34 000 tués ou blessés)

= Marengo (1800) : 60.000 soldats (16.000 morts ou blessés)

= Austerlitz (1805) : 165.000 soldats (23 500 tués ou blessés)

= Wagram (1809) : 300.000 soldats (70 000 tués ou blessés)

= Leipzig (1813) : 500.000 soldats (150.000 morts ou blessés) 4 jours de combats

- **Taux de pertes sur le champ de bataille :**

-Révolution : 8-9% (en moyenne)

-Empire : 20-30% (pour les plus sanglantes, le taux de pertes dépend de l'enjeu)

b) Les armes

- 1690- 1700 : Maximilien Tiron, manufactures de Charleville et Saint-Etienne : 600 000 fusils
- 1 coup, portée utile 100 m, 2/ 3 coups par minutes
- Canon : Gribeauval, 1 coup, 300m de portée utile

- Février 1794, commission des armes et des poudres : novembre 1793
mai 1794 = 205 504 fusils sortis des ateliers parisiens, 486 / jours,
« réparés » ou « neufs »

2) Diabolisation et altérisation de l'adversaire

- Des précédents : guerres de Religion, opérations contre les Barbets (1686), guerre des Camisards (1702-1704)

3) Le refus de négocier?

4) La tactique et l'organisation des opérations

- Guerre de siège, système divisionnaire
- Combat en tirailleur

5) Pratiques combattantes et seuils de violence

- Conflits qui respectent globalement les règles du droit des gens posées au cours des précédents conflits : échanges de prisonniers, reddition des places de guerre, progressivité du traitement aussi dur soit il des territoires occupés.
- situations limites : guerre civile et guerre coloniale
- Vendée : Barère : « le Palatinat de la République », ravage du Palatinat 1688-1689-1690

- Vendée : 200 000 morts
- Violence ordinaire/exécutoire/transgressive

- **DECRET DU 1^{er} AOUT 1793**
- **« Décret relatif aux mesures à prendre contre les rebelles de la Vendée »**
- Article 3 : Les généraux de l'armée des côtes de la Rochelle tiendront la main à **l'exécution rigoureuse des lois rendues contre les déserteurs, le fuyards, les traîtres, & ceux qui jettent les armes & vendent leurs habits.**
- Article 6 : Il sera envoyé en Vendée des matières combustibles de toutes sortes **pour incendier les bois, les taillis et les genêts.**
- Article 7 : Les forêts seront abattues, les repaires des rebelles seront détruits, **les récoltes seront coupées** par les compagnies d'ouvriers, pour être portées sur les derrières de l'armée, et les bestiaux seront saisis.
- Article 8 : Les **femmes, les enfants et les vieillards** seront conduits dans l'intérieur ; il sera pourvu à leur subsistance et à leur sécurité avec tous les égards dus à leur humanité
- Article 9 : Il sera pris des mesures par le ministre de la guerre pour préparer tous les approvisionnements d'armes & de munitions de guerre & de bouche de l'armée, qui, à une époque prochaine fera un mouvement général sur les rebelles.
- Article 11 : **La loi qui expulse les femmes de l'armée sera rigoureusement exécutée ; les généraux en demeurent responsables.**
- Article 14 : **Les biens des rebelles de la Vendée sont déclarés appartenir à la République ; il en sera distrait une portion pour indemniser les citoyens qui sont demeurés fidèles à la patrie, des pertes qu'ils auroient souffertes.**

- Violence **transgressive** : **19 janvier 1794**, il adresse à ses subordonnés une ***Instruction relative à l'exécution donnée par le général en chef de l'armée de l'Ouest contre les brigands de la Vendée*** :
- « *Tous les brigands qui seront trouvés les armes à la main ou convaincus de les avoir prises pour se révolter contre leur patrie, seront passés au fil de la baïonnette. On en agira de même avec les filles, femmes et enfants qui seront dans ce cas. Les personnes seulement suspectes ne seront pas plus épargnées, mais aucune exécution ne pourra se faire sans que le général l'ait préalablement ordonnée. [...] Il ne sera fait aucun mal aux hommes, femmes et enfants en qui le général reconnaîtra des sentiments civiques et qui n'auront pas participé aux révoltes des brigands de la Vendée* »
-

- Guerres coloniales:
- « Aucun Prince de l'ancien régime n'aurait tenté d'imposer un ordre social et politique nouveau dans un pays conquis » : les Espagnols en Amérique ?

- hiatus entre radicalité du discours et pratiques concrètes dans le fameux décret de la Convention du 26 mai 1794 qui interdisait aux soldats de la République de faire prisonniers anglais et hanovriens :
- en juillet 1794 le général Moreau qui assiège Nieupoort demande et obtient de ne pas appliquer ce décret aux défenseurs hanovriens de la place, qui reçoivent capitulation avec l'autorisation du Comité de Salut Public au nom de l'économie des moyens
- vies des soldats sauvées par cette capitulation, qui en évitant l'assaut sauverait aux dires des représentants en mission Richard et Lacombe Saint-Michel « quatre mille républicains ». Pas un souci moral qui dicte cette capitulation : strict pragmatisme militaire.

- Landrecies, Le Quesnoy, Condé et Valenciennes
- Les défenseurs de ces villes devaient se rendre à discrétion dans un délai de 24 heures après avoir reçu une sommation faute de quoi la ville serait prise d'assaut et la garnison passée au fil de l'épée. Jamais appliqué
- au Quesnoy, reddition de la garnison à discrétion = captivité pour les vaincus. Valenciennes / Condé : honneurs de la guerre et garnisons renvoyées dans leur armées contre promesse de ne pas servir
- 1747 Berg-op-Zoom

II) Enseigner les guerres modernes dans le secondaire (programme de seconde)

- JP Genet
- l'État « moderne » est une forme d'organisation sociale qui, au nom de sa propre légitimité, garantit sa propre sécurité et celle de ses membres/sujets, disposant à cette fin d'un contrôle de la justice et d'une force militaire spécifique. Sa base matérielle repose sur une fiscalité publique plus ou moins acceptée. Cette fiscalité implique un dialogue avec la société politique, dialogue lui-même activé et conditionné par la guerre.

- Comment et jusqu'à quel point la guerre est-elle un moteur de la construction de l'Etat monarchique ?
- Refuser la téléologie : la guerre est d'abord un facteur de destabilisation de l'Etat
- 1) Roi de guerre et roi de paix
- 2) L'Etat fisco-militaire (en fait éco-militaire) et le développement d'une monarchie administrative (autour des finances, des intendants et de la croissance d'une administration civile de la guerre, = la guerre comme matrice de la monarchie administrative)
- 3) Le rôle de la guerre dans la construction du territoire

- Omniprésence de la guerre dans l'Europe moderne, quasi permanence
- Définitions : Furetière, *Dictionnaire Universel*, La Haye, 1690
- Guerre : « différend entre États et princes souverains qui ne se peut solder par la justice et qu'on ne vide que par la force »
- Estat : « royaume, province ou étendue de pays sous une même domination »,

- JP Genet
- l'État « moderne » est une forme d'organisation sociale qui, au nom de sa propre légitimité, garantit sa propre sécurité et celle de ses membres/sujets, disposant à cette fin d'un contrôle de la justice et d'une force militaire spécifique. Sa base matérielle repose sur une fiscalité publique plus ou moins acceptée. Cette fiscalité implique un dialogue avec la société politique, dialogue lui-même activé et conditionné par la guerre.

- l'État fait la guerre, la guerre fait l'État (Charles Tilly)

1) La guerre est d'abord au centre de la communication politique des monarques, un outil de renforcement de l'autorité royale. Le bon roi, en France comme ailleurs, est un « roi de guerre » victorieux (Cornette).

2) La guerre entraîne également une croissance de l'administration et de l'appareil d'État, autour d'une administration civile de la guerre, qui renforce le contrôle royal sur l'armée, et d'une administration fiscale, qui fournit les deniers nécessaires à l'effort de guerre.

3) Enfin, la guerre façonne les territoires, les espaces contrôlés, appropriés, défendus ou conquis par les états.

1) Roi de guerre, roi de paix

Machiavel : souverain = homme de guerre. Guerre = science de ceux qui gouvernent

Jean Bodin, 1576, *Six livres de la République* : « décerner la guerre ou traiter la paix est l'un des plus grands points de la majesté »

Loyseau, recopié par La Roche-Flavin dans ses *Treize livres des parlements*, publié à Bordeaux en 1617, les rois se sont réservés « cinq actes de haute ou suprême souveraineté, à savoir faire loix, créer officiers, **arbitrer la paix et la guerre**, avoir le dernier ressort de la justice et forger monnoye... Aucuns y adjoustent la levée des deniers et subsides »

- « *tuitio regni* »
- 1632, Cardin le Bret, *De la souveraineté du Roy* ,
- « La vertu militaire est une des partie les plus requises et les plus nécessaires aux rois pour défendre leurs peuples, pour recouvrer ce qui a été usurpé sur leurs Etats, pour protéger leurs amis, leurs alliés et leurs confédérés, et en enfin pour vider les différends qu'ils ont avec leurs voisins qui ne se peuvent terminer que par le tranchant de l'épée ».
- Joël Cornette, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*
- ATTENTION : la guerre ne **légitime pas le roi**

- a) l'éducation du « roi de guerre »
- Jeu, histoire (Plutarque, Mézeray) : modèles, pédagogie de l'*imitatio*
- Mathématiques, géométrie, cartographie
- Exercices physiques : Chasse, maître d'armes, maître d'équitation
- Exercices pédagogiques grandeur nature :
- Le Grand Dauphin au siège de Philipsburg en 1688
- Rites chevaleresques : sacre / adoubement

b) Le roi au combat

- Du roi chevalier au roi poliorcète et à la guerre de cabinet (JP Cénat)
 - Roi chevalier François Ier, Marignan, Pavie
 - Henri IV : roi chevalier Arques, Ivry + souverain pacificateur, Hercule Gaulois
 - Mise en danger du souverain / nécessité de la victoire/ éloignement des affaires courantes
 - Tension monarchie féodale/monarchie administrative
- » roi poliorcète = guerre de siège devient un théâtre de la majesté royale

- Guerre de cabinet : Louis XIV, Louvois (mort en 1691), Chamlay/
Vauban
- Louis XV Fontenoy 1745
- Guillaume III à la Boyne (1690)
- George II/ Dettingen 1743 (Haendel, *Dettingen Te Deum*)

c) La guerre au centre de la communication politique de la monarchie

- Mécénat royal (Peter Burke, *Louis XIV, les Stratégies de la gloire*)



Miniature sur
parchemin
attribuée au
Maître à la
Ratière, vers
1515, Musée
Condé,
Chantilly

Bas-relief du tombeau de François Ier et Claude de France, St Denis

Roi chevalier





Henri IV s'appuyant sur la religion pour donner la paix à la France, Anonyme, musée national et domaine du château de Pau., années 1590, 33 cmx 25,5 cm

Souverain pacificateur, date indéterminée, différentes interprétations possibles



Rubens, *Le Triomphe de Juliers*,
le 1^{er} septembre 1610

Huile sur toile, 1622-1625,
Paris, Musée du Louvre

Reine de guerre, Marie de
Médicis, régente, Amazone



LA TRIOMPHANTE ENTREE DV TRÈS CHRESTIEN.
CLEMENT-MAGNANIME, ET VICTORIEUX LOYS XIII. dit le Juste Roy de
France Et de Navarre en la Ville de La Rochelle, le 1. Novembre 1628.

Si tost que la mer et la terre ont receu tes commandements,
Et que ta us arme les vents contre la flotte d'Angleterre:
La Rochelle n'a peu douter qui Roy qui cost fait redouter
Des Flamens, ne la peut prendre, Voulant donc prévenir le temps
Que les foudres alloient marquer, elle a mieux aimé de se rendre

Jaspar Isaac, *La triomphante entrée du Très chrétien, clément, magnanime et victorieux....*, vers 1630, 39,5x26,5 cm musée national du château de Pau

Roi poliorcète vainqueur, à cheval, écharpe de commandement, lauriers de la victoire, 1^{er} novembre 1628, reddition des Rochellais : Toussaint
Mais aussi Roi de paix : « clément et magnanime » : capitulation honorable+

- Gravure : 2 procédés : taille douce, directe sur plaque de cuivre(ou bois) encrée et mise sous presse, ou eau forte plaque de métal recouverte vernis gravée jusqu'à mise à nu du cuivre, puis mordant (acide nitrique) encrage et mise sous presse = reproductibilité, large diffusion, touche un public bien plus vaste

- Versailles temple du roi de guerre
- Ressources en ligne pour classe inversée :
- <https://galeriedesglaces-versailles.fr/>

Charles Lebrun, la tente de Darius, 1660, Versailles,

Louis
XIV en
Alexand
re





*Louis XIV dans la
tranchée au siège
de Tournai, 21 juin
1667, atelier de
Van der Meulen,
châteaux de
Versailles et de
Trianon*

Où est le roi?



Charles Le Brun, *Le roi donne ses ordres pour attaquer en même temps quatre des plus fortes places de la Hollande, Versailles, Galerie des Glaces.*

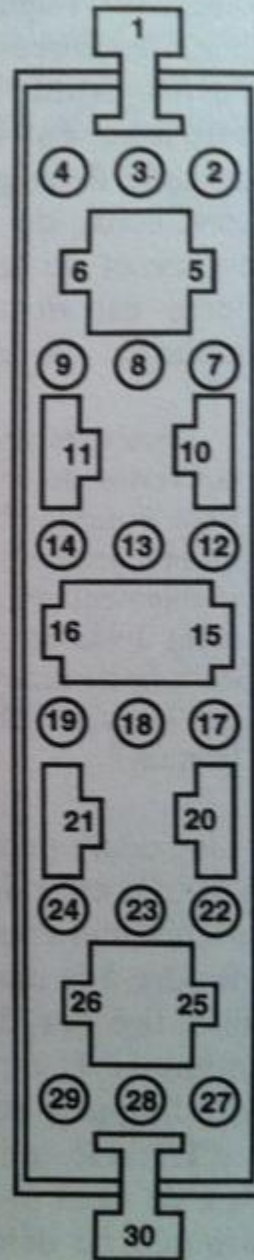
1678-1684, histoire officielle du gouvernement personnel de Louis XIV : « arsenal compensatoire »

Querelle des anciens et des modernes : plus besoin de passer par le truchement des grands capitaines de l'Antiquité : la gloire du roi les a éclipsés

Public restreint : courtisans+ ambassadeurs étrangers : nécessités de mobiliser d'autres supports

LES PEINTURES DE LA VOÛTE DE LA GALERIE DES GLACES

1. - Alliance de l'Allemagne et de l'Espagne avec la Hollande - 1672
2. - La Hollande secourue contre l'Évêque de Munster - 1665
3. - Soulagement du Peuple pendant la famine en 1662
4. - Réparation de l'attentat des Corses - 1664
5. - Passage du Rhin en présence des ennemis - 1672
6. - Le Roi prend Maëstricht en treize jours - 1673
7. - Défaite des Turcs en Hongrie par les troupes du Roi - 1664
8. - La fureur des duels arrêtée en 1662
9. - La prééminence de la France reconnue par l'Espagne - 1662
10. - Le Roi donne ses ordres pour attaquer en même temps quatre des plus fortes places de la Hollande - 1672
11. - Le Roi arme sur terre et sur mer - 1672
12. - Rétablissement de la Navigation - 1663
13. - Guerre contre l'Espagne pour les droits de la Reine - 1667
14. - Réformation de la Justice - 1667
15. - Le Roi gouverne par lui-même - 1661
16. - Faste des puissances voisines de la France
17. - L'Ordre rétabli par les Finances - 1662
18. - La Paix conclue à Aix-la-Chapelle, en 1668
19. - Protection accordée aux Beaux-Arts - 1663
20. - La Franche-Comté conquise pour la seconde fois - 1674
21. - Résolution prise de faire la guerre aux Hollandais - 1671
22. - Établissement de l'Hôtel Royal des Invalides - 1674
23. - L'Acquisition de Dunkerque en 1662
24. - Ambassades envoyées des extrémités de la terre
25. - Prise de la Ville et Citadelle de Gand en six jours - 1678
26. - Mesures des Espagnols rompues par la prise de Gand
27. - Renouvellement d'alliance avec les Suisses - 1663
28. - Police et Sûreté établies dans Paris en 1665
29. - Jonction des deux Mers - 1667
30. - La Hollande accepte la Paix et se détache de l'Allemagne et de l'Espagne - 1678



Taille de la
peinture
proportionnell
e à son
importance
symbolique :
toutes les plus
grandes
traitent de la
guerre et de la
paix, à
l'exception de
celle, centrale,
qui donne le
sens à
l'ensemble, *Le
Roi gouverne
par lui-même*





Charles Le Brun,
*Le passage du
Rhin à Tolhuis en
présence des
ennemis*,
Versailles, Galerie
des Glaces

Souverain
jupitérien, char
appolon,
franchissement
du Rhin,
épisode tout à
fait mineur sur
le plan
militaire, Louis
XIV maître de
la nature

Ptolomeus, Copernicus, en Merkuur
O P D E P A R N A S
O V E R D E
Z O N
E N D E
W A E R E L D.



Volgens de Romeinse Copy. 1701.

Romeyn de Hooghe, *Ptolomeus, Copernicus, en Merkuur op de Parnas over de Zon ende Waerelde* (Ptolémée, Copernic et Mercure en Parnasse, discutant du soleil et du monde) eau-forte, 1701, 18,7 x 14,9 cm

Image noire du roi de guerre (Isaure Boitel)
Parodie atteste une très bonne connaissance du programme iconographique de la galerie des glaces à l'étranger : char = chaise percée, vieillard grabataire Maintenon, scandale mariage morganatique
Lion : Provinces-Unies, Aigle impérial, Licorne Anglaise
Début de la guerre de Succession d'Espagne.



Carte à jouer,
Marlborough's Victories,
Londres, 1707

Louis XIV en vampire
buvant le sang de ses
sujets



*Behold the Christians Scourge, by fortune hurld
Like Damnd Pandoras Box to plague y^e wo
No Leagues nor oaths, bind this Leviathan;
With fire and sword, he madly rushes on*

*The Most Christian Turk : Or a View
of the Life and Bloody
Reign of Lewis XIV, present King of
France, Londres, 1690*

Cavalier de l'apocalypse, là
aussi détournement
parodique des statues
equestres et gravures roi
de guerre en roi chevalier
Le sultan, un jésuite
Ravage du Palatinat,
sacandale européen
(Emilie Dosquet), soleil
noir, démon, référence au
Leviathan,
globe : dénonciation de la
prétention à la monarchie
universelle



Romeyn de Hooghe, *Expédition de Christian v du Danemark à l'île de Rügen*, Amsterdam, 1677, eau-forte.



Romeyn de Hooghe, *Victoire de Guillaume III à La Boyne le 12 juillet 1690*, Amsterdam, 1690, eau-forte.

Source: Amsterdam, Rijksmuseum.

Gravure = reproductibilité = marché = coller à l'actualité en reprenant des planches existantes retouchées à la marge.

À croiser avec le journal de la Santé du roi Louis XIV de l'année 1647 à l'année 1711, Vallot d'Aquin et Fagon

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k203302w.rJournal20de20la20santC3A920du20roi20Louis20XIV20de20lannC3A9e>

**Pierre Mignard,
Louis XIV à cheval,
couronné par la
Victoire, devant Namur
en 1692 (Château de
Versailles), 1693. Siège
du 25 mai au 30 juin**



Il partit quelque temps après dans une très parfaite santé pour le siège de Namur, où, par la rigueur du temps et l'excès du travail (...) la goutte le prit au pied droit, avec tumeur, rougeur et douleur telle qu'il ne put, durant quelques jours, dormir ni reposer; et elle augmenta à tel point qu'il ne put même se lever du lit. Elle commença le 28 mai et le 1^{er} juin, (...) passa tout d'un coup au pied gauche. (...) Enfin, après avoir chicané jusqu'au 8 juin, il commença à marcher mollement et le 12, il monta à cheval...

Louis XV au siège de Mons, Pierre Lenfant, 1753, château de Versailles et de Trianon





**Pierre Charles Lenfant, Bataille de Fontenoy 1745, 1750-1760
(Paris, Musée de l'Armée).**



**Pierre Charles Lenfant, Bataille de Fontenoy 1745, 1750-1760
(Paris, Musée de l'Armée).**



Estampe, BnF Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE FOL-QB-201 (62) Collection Michel Hennin. Estampes relatives à l'Histoire de France. Tome 62, Pièces 5435-5541, période : 1685-1686

Ancrage urbain du roi de guerre : rendre visible le souverain au delà de la cour; ici don d'un courtisan, pas mécénat royal
Hydre piétinée : chaque tête un ennemi vaincu pendant la guerre de Hollande

Arc de
triomphe,
franchisseme
nt du Rhin



La Porte Saint-Denis, à Paris, réalisée par François Blondel, à partir de 1672.



JB Pigalle, Reims, 1765

Roi de Paix : « à Louis XV, le meilleur des rois qui par la douceur de son gouvernement fait le bonheur de ses peuples »

Piédestal formé de 2 figures allégoriques, « un citoyen heureux et une femme au visage serein et souriant ». elle symbolise la douceur du gouvernement, tient d'une main un gouvernail et de l'autre un lion en liberté. L'homme représente la félicité des peuples. Loin du roi de gloire, un roi citoyen à pied, proche, sensible, incarnation du bon gouvernement

- + *Te Deum*+ périodiques imprimés *Gazette* (1630, Théophraste Renaudot, « manutention des esprits)+ *Mercurie Galant* (Jean Donneau de Visé)+ Historiographes
- Boileau, *Ode sur la prise de Namur*
- Racine, *récit du siège de Namur*
- Problème essentiel : quelle réception de cette communication politique qui glorifie le roi de guerre ?
- Indices : Livre de raison notaire Nîmois Etienne Borrelly (R. Sauzet)
- Des critiques venues de l'étranger (huguenots du Refuge, Jurieu, *Les Soupirs de la France esclave qui aspire à la liberté*) ou de l'intérieur (Lettre de Fénelon à Louis XIV, Vauban et son *Mémoire pour le rappel des Huguenots, Les tables de Chaulnes*)
- évitez de parler de « propagande » = imaginaire contemporain de diffusion massive, ce n'est pas forcément le cas ici. Préférez le plus neutre « communication politique ».

2) Guerre et croissance de l'administration

- a) une administration civile de la guerre
- Illustre développement de cette monarchie administrative en construction. Administration outil d'une royalisation de l'armée, affirmation d'un contrôle royal sur l'armée très progressive, reste traversée par des liens de fidélités, patronages, de types féodo vassaliques, étape clé au XVIIe : suppression des grands offices, connétable (1626), colonel général de l'infanterie (1661), professionnalisation des officiers
- Secrétariat d'Etat de la guerre 10 commis fin XVIe, 200 fin du règne de Louis XV
- Spécialisation des bureaux
- Croissance du volume de la correspondance : écrit comme outil et pratique de gouvernement, « royaume de papier », M. Stoll T. Sarmant
- 1660 = 1100 1680 = 6000 1689 = 10 500 1706 = 13 500
- 1688 : conservation des archives, 1734, dépôt de la guerre,

- État dynastique (Guy Rowlands)
- Clan Le Tellier, Louvois, Barbézieux : patrimonialisation du ministère sur 3 générations
- Logique clientèle, réseaux, patronage
- Marc Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, secrétaire d'état de la guerre entre 1743 et 1757, qui transmet sa charge à son neveu Antoine-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, qui l'occupe jusqu'en 1758.
- Marine = Colbert / Seigneulay + Pontchartrain, Louis Phélypeaux, Jérôme, Maurepas

- Des officiers, propriétaires de leurs charges (vénéralité des offices) : commissaires des guerres chargés revues, soldes
- Intendants, commissaires, nommés par lettre de commission révocables : rôle militaire (discipline, logistiques, système des routes et des étapes)

Commission d'intendant de Champagne pour Nicolas Jeannin de Castille, 1^{er} août 1642

- nous vous avons commis, ordonné et député [...] par ces présentes signées de notre main intendant de la justice, police et finances en notre province de Champagne pour en cette qualité [...] pourvoir à ce que la justice y soit bien administrée et tous crimes et délits châtiés et punis selon la rigueur de nos ordonnances, ouïr pour ces effets les **plaintes qui vous seront rendues par nos sujets de la dicte province contre nos gens de guerre français et étrangers** et tous autres de quelque qualité et condition qu'ils soient et pareillement entendre **les plaintes qui vous pourront être faites par lesdits gens de guerre contre nos dits sujets**, leur en rendre bonne et brève justice ; **faire vivre nos gens de guerre qui sont ou seront ci-après en garnison dans ladite province en bonne police et discipline suivant nos règlements** ; procéder contre les coupables de tous crimes, ainsi que vous verrez être à faire en justice et conscience, leur faire et parfaire les procès jusqu'à jugement définitif et exécution d'icelui inclusivement [...] ; **faire faire par les commissaires ordonnés à la conduite et police de nos troupes [...] les revues d'icelles [...] ; ordonner leur paiement** en conséquence de nos états et ordonnances et du fond qui sera porté en ladite province par les trésoriers généraux de l'ordinaire et extraordinaire de nos guerres [...]
- Henry Arbois de Jubainville, *L'administration des intendants d'après les archives de l'Aube*, Paris, H. Champion, 1880, p. 209-210.

- Rôle dans recrutement des marins : commissaires des classes
- Milice : tirage au sort par intendants et leurs subdélégués

Royalisation, professionnalisation et disciplinarisation très progressive

- Picardie/Navarre/Champagne/Piémont/Normandie/La Marine : Vieux
- Maison militaire du roi : laboratoire de ces mutations (R. Masson)
- Colonel-Général de l'infanterie/Bernard de la Valette, duc d'Epéron/1661
« plus maître que le roi même des principales forces de l'État »
- Royalisation de l'armée à partir des années 1660

Réformes administratives, professionnalisation et disciplinarisation

- Officier réformé 1668 (professionnalisation)
- Brigadiers 1667-1672, inspecteurs d'infanterie et de cavalerie
- Ordre du tableau / 1675, affirmation théorique de la promotion à l'ancienneté, en réalité, carrières mêlent naissance, fortune, compétence et ancienneté

b) État fisco-militaire, État éco-militaire

État fisco-militaire :

- 1) un État qui alloue l'essentiel de ses recettes fiscales au financement de la guerre (entre 60 et 75% au XVIIIe, on est autour de 80 voire 90% en France)
- 2) les nécessités du financement de la guerre donne naissance à une bureaucratie, une administration fiscale chargée de prélevée l'impôt : en ce sens guerre est bien moteur de développement et de croissance de l'appareil d'État

- Guerre= hausse pression fiscale, basculement dans un système de l'extraordinaire fiscal = hausse des impôts existant (tour de vis fiscal), modification des modalités de perception (extension de l'affermage et du système fisco-financier), création de nouveaux impôts (ex : papier timbré 1674, capitation, 1695, dixième 1710), années 1630 décisives

Les impôts royaux

Taille: Principal impôt direct, la taille peut être personnelle ou directe. Personnelle, elle pèse sur les individus (les chefs de feu) en fonction de leurs capacités et de leur statut (la noblesse, le clergé et les bourgeois de nombreuses villes sont exemptés). Réelle, elle pèse sur les terres roturières. Généralement, la taille est personnelle en pays d'élections et réelle en pays d'états. Cette différence accroît l'inégalité des deux régimes fiscaux, car les États provinciaux négocient avec la monarchie le montant de l'impôt, ce qui contribue à l'alléger considérablement.

Taillon: Institué en 1549 par Henri II, le taillon est destiné à l'entretien des gens de guerre lorsqu'ils sont logés chez l'habitant. Peu à peu détourné de sa destination initiale, il est annexé à la taille dont il devient un simple supplément. Dans sa fonction militaire, il est remplacé par l'**ustensile**.

Aides: Ensemble des impôts indirects perçus sur les denrées (vin, viande, etc.) commercialisées dans les villes. Le pouvoir royal et les institutions municipales s'en partagent la responsabilité selon des configurations qui varient à l'infini.

Droits: Ensemble de taxes perçues sur des opérations particulières. Le droit annuel est dû par les officiers qui, en vertu de la paulette, souhaitent transmettre librement leur charge en échange du paiement de ce droit qui représente le 1/60^e de la valeur de leur office. Les droits aliénés étaient directement versés aux officiers de finances par les contribuables. Ils furent affermés à partir de 1635. Les droits de « joyeux avènement » étaient payés par les communautés privilégiées (compagnies d'officiers, métiers, etc.) au nouveau souverain, pour la confirmation de leurs privilèges.

Gabelle: Impôt sur le sel perçu selon 6 régimes différents: les pays de grande gabelle (le sel est taxé et la consommation de chacun fixée autoritairement), de petite gabelle (le sel est vendu dans les greniers royaux, mais la consommation est libre), de salines (généralement les provinces de l'Est où est récolté le sel gemme), de gabelle rédimée (la province négocie avec la monarchie un abonnement forfaitaire), et d'exemption comme en Bretagne.

H. Drévilion, *Les rois absolus*

- + Expédients = impôts ne financent pas directement la guerre mais alimentent le crédit et ne suffisent pas = État éco-militaire (H. Drévilion) multiplie les expédients
- Emprunts = banquiers (Samuel Bernard), rentes de l'hôtel de ville de Paris (Katia Béguin, *Financer la guerre*)
- Ventes d'offices = marchandises d'Etat, 40 000 officiers vers 1660, 50 000 vers 1715
- Mise à contribution de la fortune personnelle des capitaines et colonels qui « servent à leur dépens », vénalité privée (colonel de dragons, 125 000 livres vers 1700), chargés du recrutement, dépenses moyennes par an pour un capitaine 500 livres dans l'infanterie, 1500 livres dans la cavalerie : rôle central de la fortune dans les carrières, alimente le crédit des officiers (20%) (H. Drévilion, *l'impôt du sang*)
- Vivre sur le pays : pillages et contributions (entre 15 et 20%)
- Billets papiers dévalués pour rémunérer les fournisseurs et les officiers
- Procès intentés aux créanciers

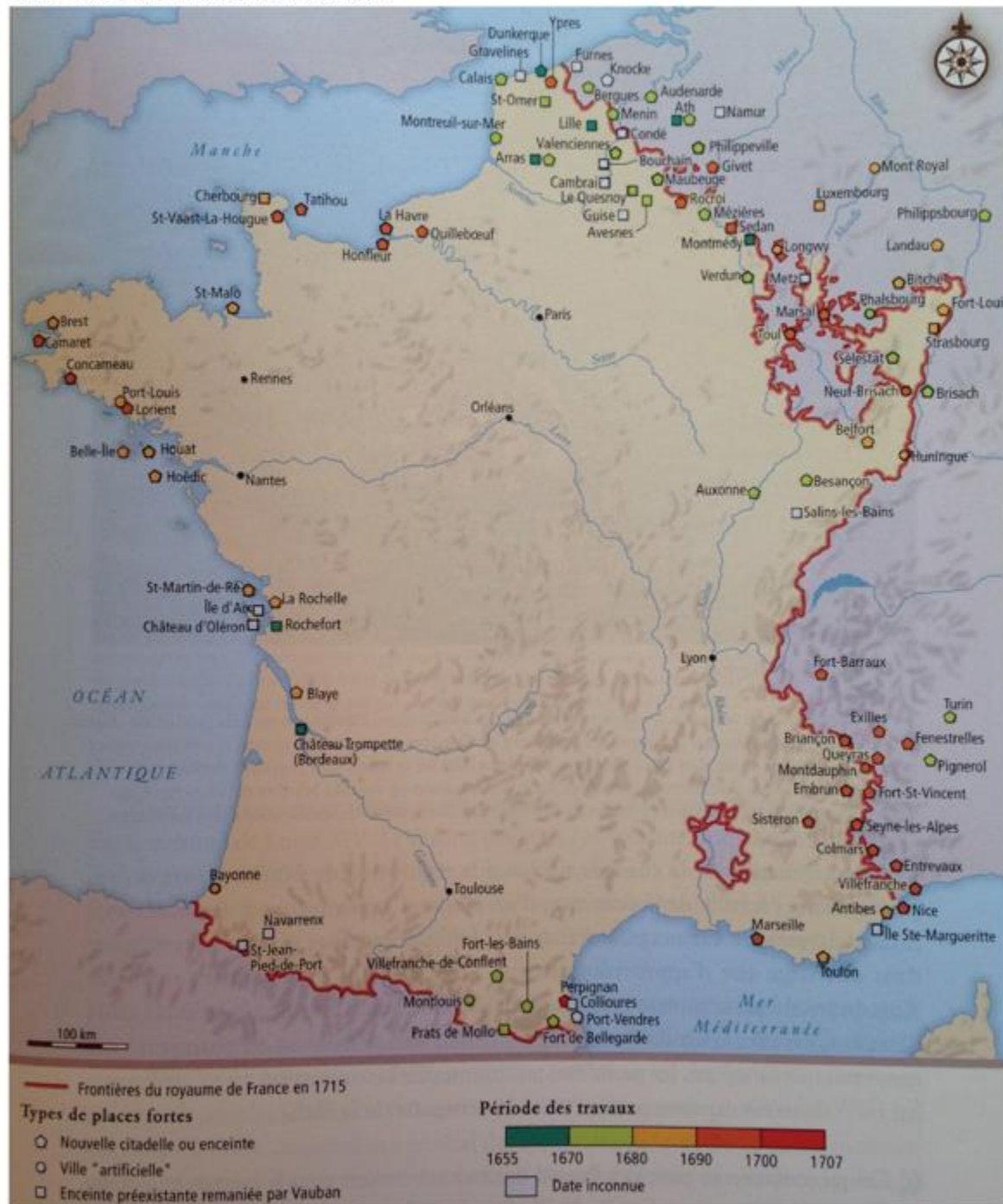
3) Guerre et construction du territoire

un exemple, le règne de Louis XIV :

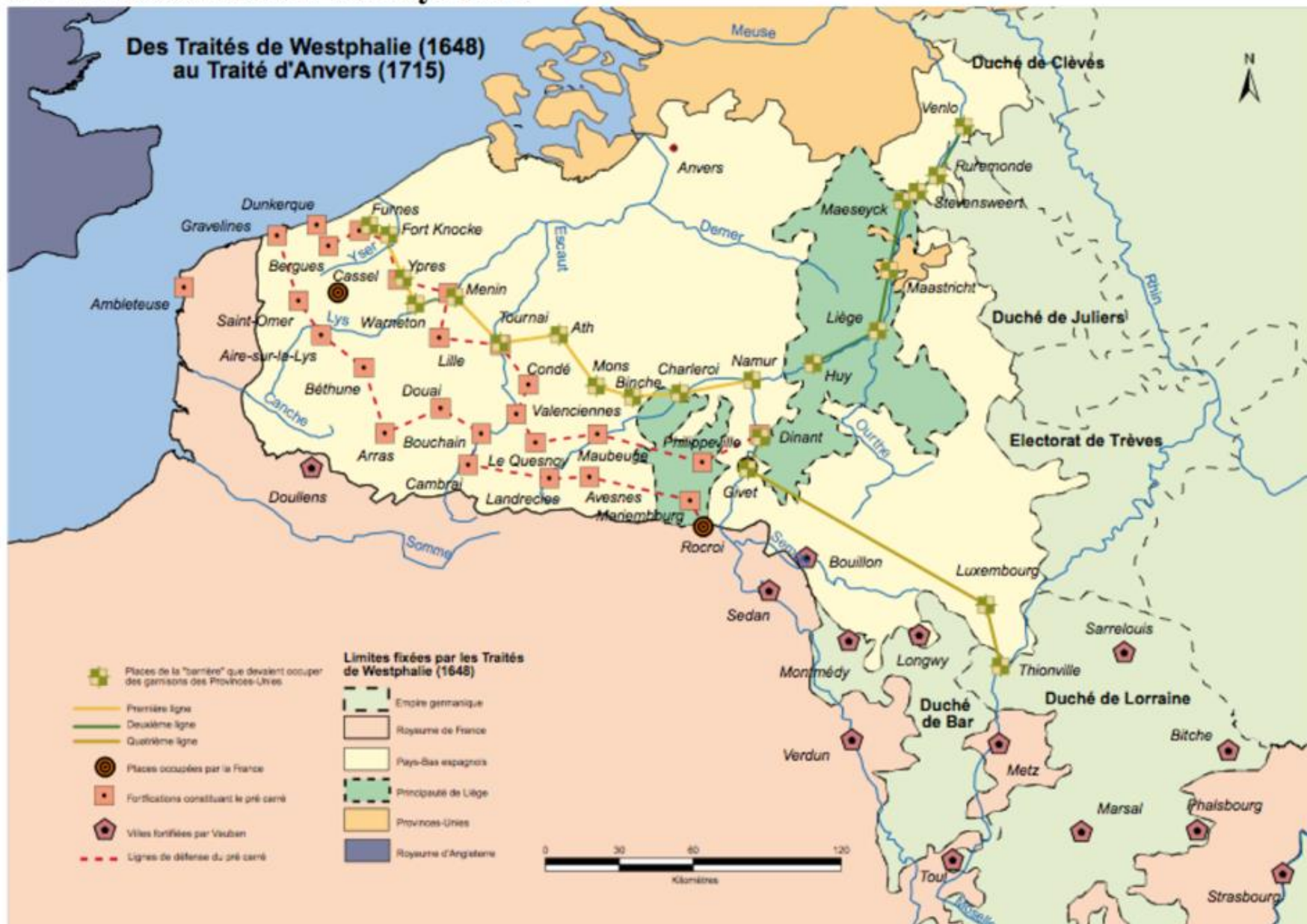
Traités de Westphalie en 1648 accorde les Trois -Évêchés à la France et quelques territoires en Alsace / Traité des Pyrénées 1659 Cerdagne, Roussillon Artois, places fortes frontières nord après guerre de Dévolution, conquête de Lille/ Armentières, Ath, Audenarde, Bergues, Binche, Charleroi, Courtrai, Douai, Furnes, Menin, Tournai, Ypres, Politique du « pré carré » pendant guerre de Hollande, annexion de la Franche-Comté et échange de territoires sur la frontière nord Est pour éviter situations d'enclaves, Politique des Réunions, puis défense des conquêtes pendant guerre de Neuf Ans et Succession d'Espagne)

XVIIIe : refus des conquêtes, abandon des Pays-Bas Autrichiens après guerre de succession d'Autriche.

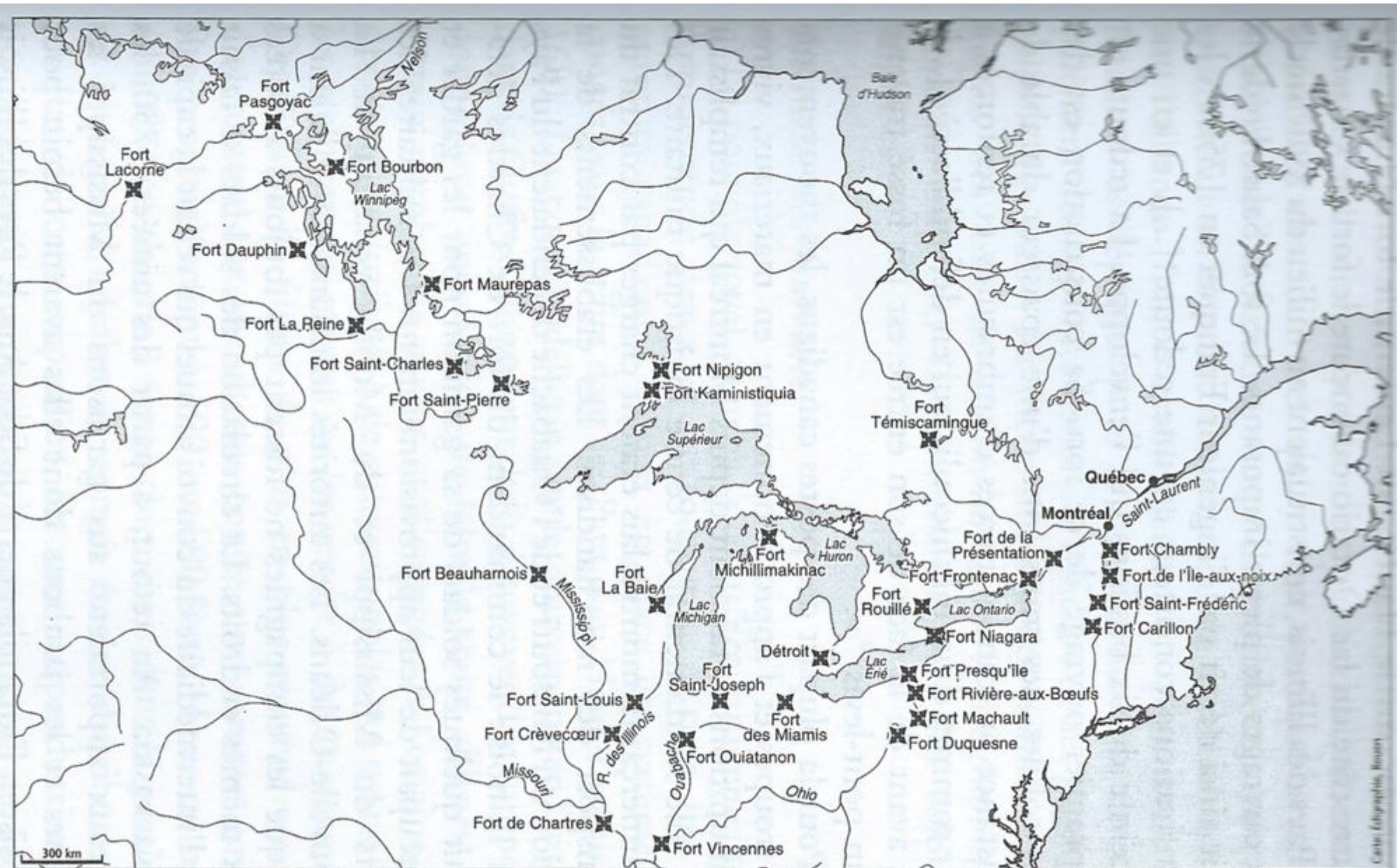
Doc 4 : La ceinture de fer



Hervé Drévilion, *Les rois absolus*, Belin, 2009.



La frontière Nord-Est, de 1648 à 1715.



Les forts français du bassin des Grands Lacs au cours des XVII^e-XVIII^e siècles

- frontières militarisées, contribue à linéarisation de la frontière, espaces frontaliers marqués par la ceinture de fer/ réseaux de fortifications, arsenaux, bases de la royale, forte empreinte spatiale de la guerre sur les territoires frontaliers
- Distinction espace intérieur/extérieur : démantèlement des fortifications, espace de la police et espace extérieur, guerre.